

Académie d'Orléans-Tours

**CONSEIL ACADEMIQUE
DE LA VIE LYCEENNE**

**Compte-rendu de la séance
du 14 février 2020**



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-VAL DE LOIRE



Pôle établissements et vie scolaire
Rectorat d'Orléans-Tours – 21, rue Saint-Étienne – 45043 ORLEANS
Tél : 02.38.79.39.40 – davl-sec@ac-orleans-tours.fr

Conseil Académique de la Vie Lycéenne

Vendredi 14 février 2020

14h00-16h00

ORDRE DU JOUR

- Dispositif des écodélégués – Journée académique de formation
- Projets des CVL de l'académie – Appréciations du CAVL
- Plan internat du XXIème siècle – Propositions du CAVL
- Projet de capsule vidéo
- Questions diverses



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-VAL DE LOIRE



MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE

Président

Madame Katia BEGUIN, Rectrice de la région académique Centre Val de Loire, de l'académie Orléans-Tours, Chancelière des universités.

Représentants de la Région

Monsieur Charles FOURNIER, Vice-Président du conseil régional du Centre Val de Loire.

Représentant d'un réseau d'information, d'une association, d'une organisation, agissant dans le champ de la communauté éducative des jeunes :

Monsieur Thierry FERREY, Directeur du Centre régional Information jeunesse (CRIJ) et Centre d'Information Europe Direct (CIED), région Centre Val de Loire.

Monsieur Jean-Baptiste REBLE, chargé de mission Formation/Sensibilisation à la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)

Madame Karima MADOUN, associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale (AROEVEN) Orléans-Tours

Représentants des associations de parents d'élèves

Madame Martine RICO, Coordinatrice régionale, Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Centre Val de Loire

Madame Alexandrine BLAVET, Présidente de l'union académique des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Centre Val de Loire

Représentants de l'Education Nationale

Madame Véronique GUGGIARI, IA-DAASEN du Loiret,

Madame Catherine LION, IA-IPR EVS,

Monsieur Philippe PICARD, CT-EVS – Rectorat,

Madame Karen PREVOST-SORBE, Coordinatrice académique du CLEMI, DAN adjointe

Madame Thérèse CARREAU, Conseillère de la Rectrice en charge de l'action sociale

Madame Christine SZALKOWSKI, psychologue EN, chargée de mission égalité

Monsieur Marc DUBOIS, Proviseur du lycée Charles Peguy d'Orléans

Madame Emmanuelle LEMIALE, Proviseure du lycée Hôtelier de l'Orléanais d'Olivet

Monsieur Yohan HAQUIN, CPE au lycée Jean de la Taille, de Pithiviers, et/ou Monsieur Rafaël CAUCHI, CPE au lycée Jean Zay d'Orléans

Madame Odile BOLLENGIER, professeure au lycée Jacques Monod de Saint Jean de Braye

Monsieur Saïd HOUMMI, PLP Mathématiques sciences au lycée Charles Gauguin d'Orléans

Membres titulaires des représentants des élèves

Madame Pauline CLAUDE, lycée Val de Loire – Blois (41)

Madame Louise COINDRE, lycée Marceau – Chartres (28)

Madame Laura DA CRUZ, lycée Balzac – Tours (37)

Madame Pauline BARTH, lycée Dessaignes – Blois (41)

Monsieur Louis MARAL, lycée Balzac – Tours (37)

Madame Cynthia APALONE, lycée Jacques Cœur – Bourges (18)

Monsieur Mathis LEBERT, lycée Claude de France – Romorantin-Lanthenay (41)

Madame Louise LEDOUX, lycée Balzac d'Alembert – Issoudun (36)

Madame Sophie NEOU, lycée Claude de France, Romorantin-Lanthenay (41)

Madame Samo Myra KOUENKAM JEMKOUÉ, lycée Vaucanson – Tours (37)

Monsieur Sami YIAHIATENE, lycée Maurice Viollette – Dreux (28)

Monsieur Jules ROGUET, lycée Albert Bayet – Tours (37)

Monsieur Julien SEJEAU, lycée Balzac d'Alembert - Issoudun (36)

Monsieur Giovanni SIARRAS, lycée Charles Péguy – Orléans (45)

Madame Clara SIGAUD, lycée François Villon – Beaugency (45)

Monsieur Arthur TAUBAN, lycée Jean Guéhenno – Saint Amand-Montrond (18)

Madame Jasmine PEREZ, lycée Philibert de l'Orme – Lucé (28)

Monsieur Tom CAMPOS VELHO, Lycée Fulbert – Chartres (28)

Madame Cloé VILLIERS, lycée Blaise Pascal – Châteauroux (36)

Monsieur Ornek CEVDÉT, Lycée François Villon – Beaugency (45)

Monsieur Charles BESNARD, Lycée François Rabelais – Chinon (37)

JEUDI 13 FEVRIER 2020

9H30	Accueil en gare d'Orléans	Gare SNCF d'Orléans puis Gare routière
9H45	Café d'accueil	Lycée Benjamin Franklin d'Orléans Salle H0-41

10H00 11H30	Activités Brise-glace <i>AROEVEN</i> Eloquence <i>Association Orlé'oque - Pascaline Pellet - Yanis Adjaoui</i>
11H45 12H30	Information diverses : Visioconférences, FOREDD, CNVL, InterCVL locaux, Ecodélégués. Enquêtes engagement et vie lycéenne. <i>DAVL</i>
12H45	DEJEUNER
13H45 14H30	Présentation du dispositif des campus des métiers et des qualifications /campus d'excellence <i>Nicole Pellegrin, Chef de projet</i>
14H45 17H15	Préparation de la journée de formation des écodélégués <i>Professeurs ressources EDD, AROEVEN</i>
17H30 19H00	Appels à Projet. Inventaire et appréciations <i>DAVL</i>
19H15	DINER
20H15 21H15	Appel à projet : présentation des meilleurs projets.

HEBERGEMENT AU LYCEE GAUDIER BRZESKA DE ST JEAN DE BRAYE
DAVL - AROEVEN

VENDREDI 14 FEVRIER 2020

8H45	Café d'accueil	Lycée Benjamin Franklin d'Orléans Salle I03-06
9H00 10H00	Consultation sur les internats dans le cadre du plan internat du XXIème siècle. <i>Marc Dubois Proviseur</i>	
10H15 11H30	Promotion des instances lycéennes. Capsule Vidéo <i>Benoît Lenglet Professeur audiovisuel, Raphaëlle Guichard chargée de communication digitale, Karen Prevost-Sorbe coordonnatrice CLEMI, adjointe au DAN</i>	
11H30 12H30	Rédaction des interventions en séance plénière	
12H30	DEJEUNER	
14H30- 16H00	SEANCE PLENIERE, SALON TOURAINNE, RECTORAT RUE ST ETIENNE.	



Ce compte rendu et le diaporama diffusé en séance plénière sont téléchargeables sur le site académique : (ac-orleans-tours.fr /Pédagogie, action éducative/Vie de l'élève/Vie lycéenne/Le conseil académique – CAVL) [ici](#)

Vous pouvez écrire à vos représentants élus au CAVL à leurs adresses académiques du type : prenom.nom@ac-orleans-tours.fr ou bien au délégué à la vie lycéenne : davl@ac-orleans-tours.fr

I – VIE LYCENNE

1) Visioconférence

La dernière visioconférence concernait le dispositif de la réforme la voie professionnelle. Monsieur le Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse a répondu aux questions des élus des CAVL de France. Ces questions portaient principalement sur les thèmes suivants :

- Organisation des parcours par familles de métiers
- Création des campus d'excellence dans les territoires
- Période de formation en milieu professionnel
- La réalisation du chef d'œuvre
- Enseignement général
- Apprentissage
- Orientation
- Lien école / entreprise

Les représentants des élus d'Orléans-Tours ont interpellé le Ministre sur la forte disparité du ratio d'élèves de la voie professionnelle dans les classes de BTS. Une harmonisation des pratiques serait une étape vers un meilleur accueil des bacheliers professionnels dans ces filières qui devraient normalement leur être destinées.

Le compte rendu complet de la visioconférence est en *annexe 1*.

Perspectives

Communication sur la réforme :

<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>

<http://quandjepasselebac.education.fr/tag/voie-professionnelle/>

2) FOREDD – CNVL

Cette année, pour marquer l'institutionnalisation des écodélégués, le premier Conseil national de vie lycéenne (CNVL) s'est déroulé à Amiens lors de la session 2020 du Forum de l'éducation au développement durable (FOREDD). Un écodélégué de tous les CAVL de France a été invité à rejoindre les élus du CNVL pour participer aux conférences et aux tables rondes organisées par CANOPE. Ainsi, 95 lycéens, au côté des coordonnateurs académiques, ont pu échanger avec les meilleurs spécialistes de l'écologie et de la biodiversité.

Le lendemain, le CNVL a siégé au côté d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat de la transition écologique et solidaire. Un compte rendu des deux journées est disponible en *annexe 2*.

3) INTERCVL – Evènements

INTERCVL 45 :

Dans le Loiret, les taux de participation aux élections CVL sont faibles : 28% contre 33% au niveau académique et 37,5% au niveau national.

Les CVL manquent de visibilité, ce qui est préjudiciable pour l'exercice de la démocratie scolaire et une représentation légitime et efficace des lycéens au sein des instances.

Les raisons sont probablement multiples, mais il paraît évident que la communication est un ressort essentiel. Les élus CAVL du 45 ont organisé un inter-CVL pour favoriser les échanges entre élus et partager les expériences. Ils souhaitent ainsi démontrer l'utilité des CVL, mieux faire connaître les droits lycéens et rendre-compte du travail qu'ils ont effectué.

Le bilan de cet interCVL est annexé à ce compte rendu (*annexe 3*).

4) Enquête Engagement des jeunes

CONSULTATION SUR L'ENGAGEMENT – VIE LYCEENNE ET COLLEGIENNE

Les lycéens élus dans les conseils de vie lycéenne s'interrogent sur la culture de l'engagement. Elle semble parfois à bout de souffle et en manque de reconnaissance.

Un groupe de lycéens élus au conseil national de vie lycéenne a organisé une grande consultation nationale.

Cette consultation s'adresse à toutes et tous, élèves et adultes, personnels de l'éducation nationale ou non. L'ambition est de moderniser la démocratie scolaire et susciter l'engagement des jeunes par des propositions concrètes à court et à long terme. A l'issue de cette consultation, un rapport sera remis au Ministre de l'éducation et de la jeunesse.

Fin de la consultation : 29 février 2020.

Lien vers la consultation : <https://sites.google.com/view/consultation-lyceenne>

Pour la promotion, des affiches sont téléchargeables [ICI](#)

5) Enquête Vie Lycéenne

Chaque année, lors de la remontée des taux de participation aux élections CVL, les référents de la vie lycéenne sont invités à renseigner une enquête relative à la vie lycéenne dans l'établissement. Cet état des lieux permet d'initier une réflexion approfondie sur les moyens mis à disposition des lycéens pour qu'ils puissent exercer leurs droits et devoirs. Pour mesurer la vitalité de la vie lycéenne, cette enquête fournit un indicateur bien meilleur que le seul taux de participation aux élections CVL.

Dans l'académie Orléans-Tours, l'enquête est exploitée par le CAVL lors de l'évaluation des appels à projet. Elle est actuellement en remaniement par les services du ministère.

Cette année, 85% des lycées de l'académie d'Orléans-Tours, ont répondu à l'enquête. Un diaporama récapitulatif est consultable sur la page CAVL du site académique, [ICI](#).

II – CAMPUS DES METIER – CAMPUS D'EXCELLENCE

Madame Nicole Pellegrin, cheffe de projet pour le rectorat de l'académie Orléans-Tours, a exposé aux élus du CAVL le dispositif des campus pour les lycées professionnels.

En effet, la région académique Centre-Val de Loire et la région Centre-Val de Loire, aux côtés de multiples partenaires du monde professionnel, éducatif et social, ont impulsé la création d'un campus des métiers et des qualifications « Patrimoines, métiers d'art et tourisme », qui a été labellisé le jeudi 6 février 2020 « Campus d'excellence » par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse.

L'offre de formation :

- CAP Arts et technologies de la bijouterie
- CAP Tailleur de pierre
- Bac pro Cuisine
- Bac Pro Aménagement paysagers

- BP Sommellerie
- BTS Tourisme
- Diplôme national des métiers d'art et du design (bac+3)
- Licence Professionnelle gestion des établissements hôteliers et de restauration

L'objet de ce campus est d'apporter des réponses éducatives impliquant les professionnels et la recherche et de contribuer au soutien d'un modèle économique, à l'échelle de la région.

Une présentation détaillée se trouve en *annexe 4*.

III – PREPARATION DE LA JOURNEE DES ECODELEGUES DES CVL

26 MARS 2020

OBJECTIF DE LA JOURNEE : Favoriser la co-construction de projets environnementaux et développer des actions d'établissement.

PUBLIC CONCERNE : 2 écodélégués par lycée + 1 adulte (éventuellement)

LIEU : Lycée Benjamin Franklin - 21 bis rue Eugène Vignat BP72049
45010 ORLEANS CEDEX 1

PROGRAMME :

9H30 – Accueil en Salle Léonard de Vinci

9H45 – 10H15 – Présentation des Objectifs de Développement Durable.
Sylvain ANDRE, IA-IPR, référent académique EDD

10H15 – 10H45 – QUIZZ sur le rôle des Ecodélégués.
Quizz interactif construit par le CAVL

10H45 – 11H45 – Conférence sur les conséquences visibles du réchauffement climatique :
« Le monde change, les espèces bougent ».
Jérôme Rousselet (INRA)

11H45 – 12H30 – Table ronde

Mélanie Perrin, IA-IPR, Référente académique EDD (labellisation E3D / Ecodélégués / openbadges)

Charles Fournier, Vice-président du conseil régional en charge de la transition écologique et citoyenne et de la coopération (politique régionale : COP / Ma région 100% Education – Jeunesse pour le climat ...)

Jean-Baptiste Réblé, Chambre régionale de l'ESS (Economie sociale et solidaire)

Yanna Antigny Fédération des Maisons Des Lycéens (Actions, applications concrètes du DD dans le milieu associatif)

Animation : **Mathis LEBERT**, écodélégué du CAVL

12H30 – 13H30 – Déjeuner au lycée Benjamin Franklin

13H30 – 14H30 – Première série d'ateliers

14H30 – 15H30 – Deuxième série d'ateliers

15H30 – 15H45 – Signature de la convention Rectorat/Région/CRESS/ESPER

Katia Béguin (sous réserve), Rectrice / **Bruno Poupault**, IA-IPR

Cathy Münsch-Masset, Vice-présidente de la Région Centre Val de Loire, déléguée à l'éducation et à l'apprentissage

Bertrand Souquet, Président de l'ESPER

Dominique Sacher, Président de la CRESS

15H45 – 16H15 – Restitution des ateliers.

16H15 – Fin



ATELIERS de l'après-midi : (2 séries de 50 minutes chacun)

N°	Intitulé	développement	Animateurs
1	Comment limiter et trier les déchets ?	Plusieurs ODD seront développés lors de cet atelier essentiel pour garantir un futur viable. Par exemple ceux en rapport avec l'eau, la faim, les villes et les communautés, la consommation, les partenariats et la lutte contre le changement climatique. Ils serviront d'appuis à la réflexion.	CAVL Romane Laura Clovène
2	Consommer écoresponsable	Se poser la question de savoir ce qu'on entend par « responsable ». Dégager quelques verbes d'actions permettant d'atteindre le statut de citoyen responsable. Il s'agira aussi d'énumérer quelques actions essentielles et concrètes à mener au sein des établissements, mais aussi dans la vie civile.	CAVL - AROEVEN Pauline Jules Bryan Louis
3	Aménager son environnement	Cet atelier apportera une réponse collective aux questions : Qu'est-ce que l'environnement ? Pourquoi l'aménager ? Il s'appuiera sur les ODD pour proposer différentes améliorations du cadre de vie des établissements	CAVL Cevdet Tom C Cyntia (Fandressena)
4	Avenir du développement durable	On s'intéressera dans cet atelier, aux nouvelles formations et aux nouveaux métiers qui s'inscriront dans les ODD 4 : accès à une éducation de qualité et ODD 5 : égalité entre les sexes. Les propositions collectives de métiers et formations seront classées en plusieurs catégories à définir. On imaginera comment intégrer le développement durable dans les écoles et les entreprises.	CAVL Sophie Giovanni Charles Tom B
5	Citoyen du monde avec le développement durable	Nous tenterons d'apporter des clés pour construire une citoyenneté mondiale en répondant aux questions suivantes : Avons-nous la même vision, les mêmes solutions pour répondre aux enjeux globaux ? Construire une citoyenneté mondiale signifie-t-il abandonner ses spécificités locales ? Devenir citoyen du monde, est-ce une force pour répondre aux enjeux du défi climatique ? Les ODD sont-ils une réponse à cette citoyenneté mondiale ?	Jean-Marc Septsault Chargé de mission EDD CAVL
6	Comment présenter un projet « développement durable » ?	Pourquoi et comment mettre en place des projets liés au développement durable ? Quels outils utilisés ? Comment communiquer dans l'établissement et vers l'extérieur ? Quels sont les partenaires possibles ?	Dominique Raveneau Chargée de mission EDD CAVL
7	Economie sociale et solidaire et développement durable	Comment répondre collectivement aux enjeux climatiques en conciliant utilité sociale et performance économique ? Cet atelier correspond à un temps de présentation de l'ESS via l'outil Junior Coopérative, puis à une présentation d'exemples de projets de l'économie sociale et solidaire et les possibilités d'actions dans les lycées	CRESS Jean-Baptiste Réblé CAVL
8	Expériences et actions aux seins des Maisons des Lycéens	Dans cet atelier, nous tenterons de répondre aux problématiques suivantes : Comment les lycéens ne.s sont acteurs et actrices du climat et de l'environnement dans leur lycée ? Quelles actions ils et elles peuvent promouvoir dans cet objectif ? Sous forme de jeu/débat, cet atelier se vaudra ludique et participatif.	Sofian Mabaz Yanna Antigny FMDL
9	Approfondir et pérenniser un projet au-delà d'une année scolaire	Susciter de l'intérêt pour les projets menés. Partage de bonnes pratiques, mutualisation des ressources. Comment structurer le projet dans le temps ? Comment conserver la dynamique et la mobilisation autour d'un projet ? Sur quels leviers s'appuyer ?	AROEVEN CAVL
10	Les piliers du Développement Durable	Sur quels supports doit se construire le développement pour qu'il soit durable ? Cet atelier mettra en évidence les interactions nécessaires entre l'économie, le social, l'environnement et la culture. Ces interactions garantiront l'équilibre. Ensuite, on construira une liste d'actions concrètes, propres aux établissements, qui s'inscriront dans chacun de ces supports.	CAVL DAVL
11	Atelier de sensibilisation du CRJ	Deux temps pour cet atelier. Informations de 4 niveaux l'écologie, WAG (reprenant le pouvoir sur sa consommation en simplifiant le changement de comportement) et la COP régionale, tri des déchets et déchets en Chine et à Copenhague et un mini journal télévisé avec des reportages sur l'écologie. Puis, une animation : le basket déchet.	CRJ

IV – APPEL A PROJET

APPEL A PROJETS

Nombre de dossiers :

8/ 13 dans le Cher (62 %)
7/ 15 dans l'Eure et Loir (47 %)
8 / 10 dans l'Indre (80 %)
12 / 20 dans l'Indre et Loire (60 %)
5/ 10 dans le Loir et Cher (50 %)
13 / 22 dans le Loiret (59 %)

Soit 53 dossiers en tout

NOTES :

De 06/20 à 18,5/20

BUDGET :

22 500 €

Minimum attribué par
établissement : 250 €

59 % des lycées de l'académie participent à l'appel à projet

QUELQUES PROJETS REMARQUABLES :

Lycée des métiers de la mode et des services François Clouet – Tours 37

Intitulé : **DEVELOPPEMENT DU VOLET « DEVELOPPEMENT DURABLE » AU SEIN DU LYCEE**

Le projet vise à construire des actions d'établissement portées par des lycéens volontaires, sur le thème du développement durable. Ces actions initiées par les écodélégués pourraient modifier l'impact écologique du fonctionnement de l'établissement :

1. Gestion et réduction des déchets
2. Sensibilisation à l'utilisation raisonnée des ressources.
3. Sensibilisation au gaspillage alimentaire.
4. Biodiversité.
5. Utilisation de produits écologiques.

La démarche d'éducation au développement durable sensibilise les élèves et les conduit à agir en citoyen responsable et respectueux de l'environnement. Les événements suivants font partie du projet :

1. Organisation d'une semaine de développement durable en mai-juin.
2. Participation au forum de la météo et du climat
3. Organisation d'un accompagnement des Écodélégués pour l'année 2020 2021

Les attendus sont : une amélioration de la qualité de vie au sein du lycée, une modification des comportements des élèves et des personnels en termes de consommation et l'obtention de la labellisation E3D.

Avis du CAVL : La rédaction du diagnostic et des objectifs est remarquable. La démarche est bonne. Le projet en lui-même a obtenu 10,75/11. Les quelques points perdus concernent la vitalité de la vie lycéenne ou sein du lycée. C'est un excellent projet !

Note obtenue : 16/20

Lycée polyvalent Blaise Pascal – Châteauroux 36

Intitulé : **PLASTIC ATTACK A BLAISE**

Le projet concerne environ un quart de la population du lycée.

Il est porté par les élus CVL et les écodélégués. Le diagnostic est simple : les internes n'ont pas accès à l'eau fraîche car l'eau courante est tiède.

Les internes ont pris l'habitude d'acheter des packs d'eau pour boire le soir et la nuit. Les déchets plastiques sont donc en augmentation. Les élèves sont sensibles à l'empreinte plastique de leur internat au regard du million de bouteilles plastiques vendues chaque minute dans le monde.

Le projet consiste à installer des fontaines à eau à chaque étage de l'internat. La démarche entreprise est parfaitement maîtrisée. Le chef d'établissement a émis un avis favorable mais il demande aux élèves de participer à la recherche de subventions au vu du coût des fontaines à eau (600 à 800 euros).

Avis du CAVL : Le projet est digne d'intérêt et s'inscrit dans le projet d'établissement. Il a été présenté en « question diverse » au conseil d'administration. La dimension écologique est évidente. Le bien-être favorise le bien vivre ensemble.

Note obtenue : 16,5/20

Lycée des métiers Jean de Berry – Bourges 18

Intitulé : **ECO-REPORTERS**

Les métiers du bâtiment sont fortement concernés aux enjeux du développement durable.

Le lycée professionnel Jean de Berry, spécialisé dans ces métiers, a pour projet de sensibiliser les élèves et les entreprises partenaires aux démarches éco responsables. 12 enseignants et 50 élèves participeront à la mise en œuvre. Les Écodélégués se formeront à la démarche journalistique : reportage, interview, mise en place d'une émission de radio.

Les résultats attendus sont à :

- Développer l'esprit critique dans leurs pratiques numériques et professionnelles
- Valoriser l'engagement de l'autonomie et la prise d'initiative
- Prendre conscience de la responsabilité qui incombe aux professionnels d'aujourd'hui et de demain.
- Faire évoluer les pratiques environnementales au sein de l'établissement.

Ce projet s'inscrit dans l'axe de l'ouverture culturelle et de la vie lycéenne du projet d'établissement. Il est innovant car il allie à la fois une démarche de sensibilisation au développement durable dans les ateliers professionnels et la découverte d'une démarche journalistique.

Avis du CAVL : Le CAVL salut cette excellente initiative au vu de la démarche éco responsable nouvellement entreprise par nous tous. Félicitations !

Note obtenue : 18/20

Lycée polyvalent Henry Brisson – Vierzon 18

Intitulé : **CREER UN KAMISHIBAÏ CITOYEN**

Note : KAMISHIBAÏ signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butaï (théâtre en bois), équipé de petits ouvrants (ou non).

Le diagnostic est simple : au lycée, les qualités à l'oral, l'aisance, la créativité, l'imagination et le travail collaboratif mériteraient d'être approfondis.

Dessiner, compter, théâtraliser, faire vivre les valeurs républicaines au lycée sont autant de ressorts adéquats pour atteindre les objectifs visés :

- Permettre une découverte de la technique ancestrale du conte issu d'une autre culture
- Favoriser l'appropriation de la charte de la laïcité
- Permettre aux élèves de construire une culture ouverte sur les arts et la société
- Approfondir et exercer l'esprit critique des élèves
- Adopter une attitude autonome et responsable
- Favoriser le sens esthétique et cultiver le goût

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « bien vivre au lycée » du projet d'établissement. Il est innovant car il propose aux élèves de réfléchir à la citoyenneté, à la laïcité sous forme de théâtre. Il implique une collaboration entre les élèves.

Avis du CAVL : Très bon projet ! Nous vous encourageons à concourir à l'appel à projets de la DRAC et à poursuivre l'année prochaine.

Note obtenue : 18,5/20

Lycée professionnel Jean de la Taille – Pithiviers 45

Intitulé : **JOURNAL DU LYCEE – PROMOTION DE LA VIE LYCEENNE ET SENSIBILISATION AU MONDE**

Il y a quelques années le CVL avait pointé l'absence d'un journal au lycée Jean de la Taille. Une équipe de professeurs motivés à accompagner la création du journal depuis deux ans. L'heure est maintenant à l'évolution et au questionnement.

Le journal relate tous les événements qui font la vie du lycée : ambassadeurs contre le harcèlement, écodélégués, CAVL, MDL... Il présente les filières du lycée et fait le portrait de différentes personnalités de l'établissement.

Il joue un rôle pour l'information à l'orientation et il permet une ouverture large sur le monde à travers des rubriques concernant la culture, l'agenda des événements communaux et départementaux, l'histoire, les sujets d'actualité, etc... Les élèves sont volontaires et écrivent les articles en binôme avec des enseignants référents qui les conseillent.

Ce projet répond à plusieurs axes du projet d'établissement, notamment celui de s'ouvrir sur l'environnement extérieur et de valoriser les filières du lycée.

Les besoins financiers sont réels mais pas excessivement onéreux. Il s'agit de quelques centaines d'euros pour permettre non seulement l'impression du journal mais aussi l'organisation de visites comme celui du musée de l'imprimerie de Malesherbes.

Avis du CAVL : Le CAVL considère ce projet comme très intéressant. Il incite le comité de rédaction à approfondir le côté écologique. Enfin il félicite les élèves pour la création de la nouvelle maison des lycéens.

Note obtenue : 15,25/20

La répartition des subventions par établissement participant se trouve en *annexe 5*.

V – INTERNATS DU XXIème siècle

A la demande d'Edouard Geffray, Directeur général des affaires scolaires (DEGSCO), le CAVL s'est informé du plan Internats du XXIème siècle et a transmis ses remarques et propositions :

INTERNATS DU XXIème siècle Quelques propositions/remarques données en CAVL 14 février 2020

1. Aligner la tarification des internats à l'échelle de l'académie (partenariats, responsabilité de la région).
2. Les élèves doivent pouvoir prendre part à l'organisation de l'internat. Pour se faire, il faut intégrer ce volet dans la formation des adultes encadrants. Des psychologues doivent être mobilisés pour les relations élèves/encadrants et la prise en charge des adolescents.
3. Espaces de convivialité pour les élèves. Laisser libre cours à l'expression créative des internes, que ce soit matériel mais aussi organisationnelle.
4. Attention particulière des professeurs envers le statut interne/externe des élèves. Les professeurs doivent savoir qui est interne, qui est externe.

Le CAVL de l'académie d'Orléans-Tours s'interroge sur la perte de l'esprit de cohésion due à l'instauration d'internats à la carte.

VI – CAPSULE VIDEO

Une vidéo de promotion du CAVL est en projet.

OBJECTIFS :

Elle ne doit pas faire qu'expliquer, plutôt mettre en avant les actions du CAVL (information)

Montrer les élus lycéens tels qu'ils sont, des lycéens comme les autres.

Montrer la présence du CAVL et des CVL au sein des établissements, au quotidien.

2 capsules possibles

- Voir une capsule d'information et une de communication.

Identifier les cibles, le format, la diffusion.

- Cibles : Asso, familles, entourage, professeurs, collectivité locale, presse.
- Format : court, panneau sur les actions et qui donne la parole à des personnes.
- Moderne (combiné), Classique (France info)

Pour l'info ; Format classique, site YT et Daily, Twitter, académique, Liste de diffusion vers les CVL, news letter académique, les semaines de l'engagement

Pour la communication : lycéens, élèves, Jeunes, Yep's, ... Format moderne image élu CAVL, alternés avec du quotidien. (Questions avec des réponses qui se juxtaposent). Instagram,

POUR LE CAVL SUIVANT :

Il faut réfléchir à ces sujets :

- Quels projets veut-on montrer ? Qu'est-ce qu'on en montre ? De quelle manière ? (Eviter les images fixes).
- Important : savoir ce qu'on veut pour le montage avant d'être à l'image. Ce qu'on veut en termes de discours.
- Penser à l'intro et à la chute.
- Anticiper le montage final.
- Quelles actions doit-on voir à l'image ? (EDD, prépa interCVL, initiative locale).
- Ce dont on veut parler. Qu'est-ce qu'on veut dire ?

La réalisation de cette capsule vidéo fera l'objet d'une journée de CAVL extraordinaire, le vendredi 20 mars 2020, 9H30 – 16H au lycée Pothier.

Quelques exemples de vidéos d'académies amies :

Besançon-Dijon CAVL-CVL : <https://www.dailymotion.com/video/x6heil3>

Toulouse : <https://www.youtube.com/embed/OorVAqKmx94?rel=0>

Grenoble : <https://www.dailymotion.com/video/x5sdqa2>

ANNEXE 1

SYNTHESE DE LA VISIOCONFERENCE ENTRE LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET LES ELUS LYCEENS DES CONSEILS DE LA VIE LYCEENNE DU 15 JANVIER 2020. REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Pour Orléans-Tours :

Rectrice, DAVL, Giovanni SIARRAS, Pauline CLAUDE, Jules ROGUET, Laura DA CRUZ

Introduction par Monsieur le ministre :

- le sens des deux réformes : mieux préparer l'avenir des élèves.
- la réforme du baccalauréat offre plus de possibilité et d'approfondissement grâce au choix des spécialités.
- comité de suivi des deux réformes avec présence de lycéens → quelques aménagements dont l'allègement du programme de français pour les premières générales et technologiques, la création d'une nouvelle spécialité pour la prochaine rentrée : « anglais et monde contemporain » et mathématiques complémentaires dans tous les lycées.
- Le contrôle continu pour les élèves des séries générales et technologiques a été mis en place pour permettre aux lycéens de répartir leur travail et de travailler en continu. Un juste équilibre a été trouvé entre simplicité (durée des épreuves) et objectivité (copies corrigées par un enseignant différent). Les copies seront scannerisées et les élèves pourront les consulter. Chaque épreuve commune de contrôle continu comptera pour 1,76% du baccalauréat.
- Attention aux fake news. Les deux réformes ont été construites pour les élèves.
- La transformation de la voie professionnelle a été élaborée pour rendre le parcours plus attractif, pour le personnaliser davantage et pour anticiper les questions d'orientation. Depuis deux ans, plus d'élèves se sont inscrits dans les filières professionnelles.

Les points essentiels de cette réforme : création de campus professionnels, innovation pédagogique (ex : la co-intervention), l'élaboration d'un chef d'œuvre (en CAP cette année, en 1^{ère} l'an prochain), deux heures de consolidation en seconde pour le français et les mathématiques. Il est important de consolider ces disciplines pour combler les éventuelles lacunes.

- 6 février : annonce des vingt premiers lauréats « les Harvard du pro » et de nouveaux diplômes liés au numérique et à la transition écologique.
- Il est important de connaître les possibilités de réussite : les taux d'insertion dans chaque formation seront annoncés au printemps 2020 et les taux de réussite par établissement en 2021.

../..

Organisation des parcours par familles de métiers :

- Trois familles ont été ouvertes en septembre 2019, six le seront en septembre 2020 et six autres en septembre 2021. Ainsi, l'ensemble des métiers seront couverts.
- Même si cela n'est pas conseillé, il sera possible de changer de famille de métiers en cours de parcours.

Création des campus d'excellence dans les territoires :

- Les vingt premiers seront annoncés le 6 février.
- L'objectif est de rapprocher et de faire travailler ensemble les centres de formation d'apprentis, les lycées professionnels et les entreprises au sein d'un même territoire.
- Quatre-vingt millions d'euros ont été accordés par le gouvernement à la création de ces campus. En réalité, c'est beaucoup plus car les entreprises participent financièrement à ces créations.

Période de formation en milieu professionnel :

Les enseignants sont à la disposition des élèves pour leur aider à trouver leur formation. L'inspection générale travaille sur des leviers qui permettraient aux élèves de mieux trouver leur PFMP en lien avec leur parcours, comme par exemple, la création d'une boîte à outils (« le parcoursup de l'apprentissage »)

La réalisation du chef d'œuvre :

- Il peut être réalisé individuellement ou collectivement.
- En classe de première, les élèves seront aidés à construire leur projet méthodologiquement.
- Une banque nationale de chefs d'œuvre sera prochainement créée : elle pourra inspirer les élèves qui ont du mal à trouver leur sujet. Par exemple, pour la question des filières liées à la sécurité, le lien entre sécurité et numérique pourra être exploité lors de la réalisation du chef d'œuvre. Les élèves pourront s'aider mutuellement à trouver le thème de leur chef d'œuvre.
- Il sera présenté devant un jury (recteur, chefs d'entreprise, enseignants...).

Enseignement général :

Il n'y a pas moins d'heures de cours puisque la co-intervention et la réalisation du chef d'œuvre peuvent être comptabilisées dans le nombre d'heures d'enseignement général. La qualité est donc renforcée. Les partenariats entre les institutions culturelles et les lycées professionnels seront renforcés.

Apprentissage :

- Davantage de formations de BTS avec apprentissage sont et vont être ouvertes.
- Qu'un élève soit apprenti dans un centre de formation d'apprentis ou dans un lycée professionnel, il peut poursuivre des études (avec ou sans apprentissage).

../..

Orientation :

- Le portail d'orientation pour les élèves en fin de troisième sera revu pour la fin de cette année scolaire. Les informations sur la voie professionnelle seront de meilleure qualité. L'objectif sera de faire connaître ce qui n'est pas ou pas assez connu.
- Augmenter le nombre de bacheliers professionnels en classe de BTS est un objectif. Des directives ont été envoyées en ce sens aux recteurs. En effet, c'est en BTS que les bacheliers professionnels réussissent le plus et le mieux.

Lien école / entreprise :

- Il passe principalement par les régions qui sont en charge de la question de l'orientation. Ces dernières organisent des journées ou des semaines consacrées à l'orientation.
- Du 30 mars au 5 avril, se tiendra la semaine de l'industrie. Pour en savoir plus : <https://www.semaine-industrie.gouv.fr/>
- Première université de printemps « école en entreprise » à Poitiers en mai.

Autres questions :

- Parcoursup : l'ouverture des saisies se fera le 22 janvier. Cette année, 600 nouvelles formations seront proposées, le moteur de recherche a été modernisé et une foire aux questions (avec 200 questions) a été créée.
- Financement de stages à l'étranger : les rectorats sont à la disposition des élèves. Il existe de nombreux partenariats entre des lycées français et des lycées étrangers.
- L'enseignement de la philosophie : quelques expérimentations sont menées, elles seront évaluées afin de réfléchir à la généralisation de cet enseignement.
- Choix du module « insertion professionnelle » ou module « poursuite d'études » en classe de terminale : la question du partage de ce module en semestre mérite d'être discutée.
- Certifications intermédiaires : parce qu'elles perdaient de leur pertinence, elles sont en train de disparaître, ce qui permettra aux enseignants d'être davantage au service de leurs élèves.
- Redoublement pour les élèves ayant passé leur baccalauréat avec l'ancien système et rentrant dans le nouveau : ils pourront conserver leurs notes supérieures à 10/20. Un texte avec concordances des notes a été publié.
- Bourses scolaires : un travail est en cours afin que les bénéficiaires soient informés de leurs droits et des modalités de demande.

ANNEXE 2

SYNTHESE DU CONSEIL NATIONAL A LA VIE LYCEENNE, LES 30 ET 31 JANVIER 2020, A AMIENS.

Pour la première fois de son histoire, le conseil national de la vie lycéenne a été associé à un autre événement (le forum des ressources pour l'éducation au développement durable), un éco-délégué académique a été invité, il s'est tenu à l'extérieur de Paris et sa restitution a été ouverte au public participant au forum.

❖ jeudi 30 janvier :

- Lors de cette journée, les membres du conseil national à la vie lycéenne et les éco-délégués académiques ont été invités à participer aux tables-rondes du forum des ressources pour l'éducation au développement durable. Deux élus lycéens ont été invités à présenter toutes les modalités d'engagement qui sont offertes aux lycéens aujourd'hui. L'après-midi, deux autres élus ont brièvement présenté le rôle et les missions des éco-délégués de classe.

Les élus lycéens ont été intéressés par ces tables-rondes mais dans leur grande majorité, ils ont trouvé qu'elles manquaient d'interaction, que le temps d'échange avec les experts était trop court et que l'après-midi, les tables-rondes auraient pu être remplacées par des ateliers en plus petit nombre.

- En début de soirée, tous les membres participant au forum ont été invités à un cocktail à l'hôtel de ville d'Amiens. Un élu lycéen et un éco-délégué ont pu prendre la parole pour présenter leur engagement dans les instances et en faveur du développement durable.
- Dans la soirée, les élus lycéens ont pu participer à un quizz centré sur la transition écologique et la biodiversité animé par des intervenants extérieurs qui avaient déjà participé aux travaux du conseil académique à la vie lycéenne d'Amiens.
Après cette activité ludique, les deux binômes de candidats à la fonction d'éco-délégués du conseil national à la vie lycéenne ont présenté leur programme d'actions. C'est le binôme constitué par Maxime Rodrigues (Limoges) et Rosette Etoumbakoundo (Nantes) qui a été élu.

❖ vendredi 31 janvier : restitution du conseil national de la vie lycéenne, en présence de Madame Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès de Madame la ministre à la transition écologique et de Monsieur Edouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire.

- Ouverture de la séance plénière à 14h, par les deux éco-délégués du CNVL élus la veille :

Ils ont fait part de leur fierté de représenter les lycéens de France, de la volonté d'agir en leur nom et de proposer des actions fédératrices. Ils ont expliqué qu'être éco-délégué c'est accompagner le changement, dépasser la seule prise de conscience et inciter à passer à l'action.

Enfin, ils ont proposé deux projets-phares :

- une plate-forme nationale d'échange de pratiques, pour l'accompagnement des projets.
- le développement de la pratique des éco-gestes dès le plus jeune âge.

- Présentation d'un document synthétique « être éco-délégué de classe, du CVC, du CVL ou du CAVL » (annexe 1) par quatre élus :

La généralisation des éco-délégués dans les établissements scolaires est une avancée importante, leur accompagnement l'est tout autant.

Représenter, communiquer, initier et témoigner sont les missions principales des éco-délégués. Ils sont le point de départ des projets. A travers leur personne, leur posture, leur statut, ils incitent à agir.

Les éco-délégués sont les témoins du changement et les relais entre les générations.

Ils font aussi le lien entre les élèves et les instances lycéennes.

Madame la secrétaire d'Etat remercie les élus lycéens car c'est la jeunesse qui porte aujourd'hui la dynamique. Elle souligne ensuite le geste très fort du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse d'organiser l'élection d'éco-délégués dans chaque établissement et dans les instances lycéennes. Cet engagement se retrouve dans les verbes : initier, communiquer, entreprendre et témoigner. Elle précise enfin que les lycéens vont énormément faire « bouger les choses » à l'avenir, que le ministère de la transition écologique et solidaire sera toujours aux côtés des éco-délégués et des élus lycéens. Par la communication, il y aura une meilleure visibilité des résultats qui seront plus concrets et valorisés.

Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire présente les excuses du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, confirme qu'il y aura au moins un conseil national par an dédié au développement durable et remercie les lycéens pour leur engagement en faveur de la transition écologique.

Il insiste ensuite sur l'effet levier qui permet à des projets initialement mis en place à petite échelle de prendre une grande dimension si tous les acteurs sont réunis.

➤ Présentation des projets académiques liés au développement durable :

❖ Nantes :

Un groupe de lycéens a construit un jeu de carte « le pollueur » qui est un jeu de rôle destiné à sensibiliser et former. Il a été testé en inter-CVL et a reçu un avis très favorable.

❖ Orléans-Tours :

Des associations interviennent dans les établissements, avec notamment la mise en place de « café éco » pendant lesquels les intervenants discutent avec les élèves autour d'un café payant (0.5 €), dont la somme est reversée à l'association du lycée pour agir en faveur des actions écoresponsables.

Pour l'élu, il existe trois types de difficultés à l'aboutissement des projets :

- des difficultés administratives et budgétaires: il existe trop de contraintes, de représentations et de blocages. Les lycéens sont parfois obligés d'abandonner faute de suivi et d'accompagnement des adultes et de l'administration.

- tous les acteurs ne sont pas motivés : le rôle des éco-délégué est parfois mal posé. Le développement durable est parfois trop loin des préoccupations du quotidien.

- le temps qui manque cruellement aux lycéens. L'engagement a ses limites : celles du parcours scolaire.

❖ Rennes :

Les élus lycéens ont élaboré des affiches et des supports thématiques contenant des informations très concrètes (mesure du gaspillage, empreinte carbone...). Elles permettent de visualiser l'effet de nos habitudes de consommation d'eau, d'énergie, d'alimentation et toutes les formes de gaspillage.

Madame la secrétaire d'Etat confirme la nécessité d'accompagner les lycéens et les éco-délégués d'être accompagnés par tous les acteurs (enseignants, chefs d'établissement, référents à l'éducation au développement durable dans les établissements et les académies...).

❖ Caen :

Le manque de financement pour les projets limite les actions. Les élus lycéens voudraient être mieux informés sur la répartition des budgets.

Au-delà des élections, la formation est nécessaire, particulièrement en début de mandat pour savoir comment organiser des projets avec les partenaires.

Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire précise que les montants alloués à la vie lycéenne vont être communiqués aux recteurs et aux délégués académiques à la vie lycéenne et ces dotations ont été augmentées.

Les programmes dès la maternelle sont revus pour qu'au plus tôt l'initiation soit faite et permette ensuite une meilleure compréhension des enjeux.

Un prix école verte est lancé, c'est le moyen de mettre un coup de projecteur sur ce qui fonctionne, un moyen de cofinancer et de partager.

❖ Paris, Versailles et Créteil:

Une certaine confusion a régné dans les établissements à la réception de la nouvelle circulaire (écoD élus) et sur la manière de l'articuler avec la circulaire de 2015 (écoD). Cette confusion était liée à l'utilisation d'un même mot (écoD) pour des réalités différentes.

Un travail a donc été mené au niveau des trois CAVL pour permettre de mieux comprendre les rôles, en particulier comment les nouveaux écoD élus peuvent venir renforcer le travail des écoD déjà existants, en portant la parole de tous les élèves dans les instances (annexe 2).

Toutefois, les actions étant proposées au niveau des conseils d'administration des établissements et soumis pour validation, toutes n'aboutissent pas.

De nombreux projets ont été menés comme la création de ruches, de composteurs, de tables de tri avec pesée. Les élèves de lycées professionnels sont aussi engagés (exemple : le lycée hôtelier Guillaume-Tirel à Paris). L'académie de Paris a mise en place des formations à destination des conseils de vie collégienne et des conseils de vie lycéenne et des outils (notamment le kit Yan Artus Bertrand avec seize posters).

Cependant, pour être pleinement efficace, l'effet de levier doit s'appuyer sur des procédures simplifiées et la communication avec les collectivités territoriales doit être plus fluide.

❖ Lille :

Un parlement des éco-délégués a été créé. Il permettra de faire le lien entre les éco-délégués des établissements et ceux issus des instances lycéennes.

❖ Amiens :

Le développement durable commence à devenir une réalité. L'objectif 2022 est de passer de 58 établissements labellisés E3D à 300. Pour cela, il est nécessaire d'associer tous les acteurs (collectivités, parents, enseignants, élèves, directeurs d'école à proviseurs de lycées...).

❖ Reims :

Le nombre d'établissements impliqués dans démarche E3D est en nette augmentation. La démarche doit être globale, impliquant tous les membres de la communauté éducative.

❖ Dijon et Besançon :

Les élus du conseil académique à la vie lycéenne ont travaillé sur la question de la pollution numérique et pour cela ils ont produit une vidéo en format « draw my life » facile d'accès et comprise par tous et une fiche pédagogique pour que les professeurs diffusent cette vidéo en classe.

Une journée éco-lycée sera organisée par les éco-délégués avec des activités et des formations imaginées par les éco-délégués et les adultes, avec des ateliers sur le recyclage, sur la protection des océans, des défilés de mode, des escape games, des ateliers créatifs, etc.

❖ Nancy-Metz :

Il est important que les enseignants soient mieux formés pour que la thématique du développement durable soit mieux appréhendée. Le prochain festival international de géographie de Saint-Dié portera sur la question du climat.

❖ Strasbourg :

L'exemple du lycée Louis Marchal de Molsheim engagé dans la démarche E3D est cité : dans la section STI2D, des ateliers consacrés à la réparation de téléphones ont été conduits, un jardin en permaculture, un aquarium en circuit fermé et un poulailler qui permet de traiter les déchets organiques ont vu le jour. Une semaine de la mobilité douce a été lancée avec notamment des ateliers de réparation de vélos (annexes 3).

❖ Clermont-Ferrand :

Depuis 2014, 249 écoles et 109 collèges ont été labellisés E3D. Une journée académique consacrée au développement durable est organisée tous les ans. Les membres du CAVL s'impliquent dans la formation des éco-délégués et proposent des sorties sur le terrain.

❖ Lyon :

Les établissements de l'académie sont tous très actifs. Les membres du CAVL interrogent régulièrement les membres des CVL afin de mieux connaître leurs attentes.

Un conseil économique, social, environnemental et régional jeunes a été créé par la région afin que la parole des jeunes soit prise en compte.

Il est primordial de travailler sur la lutte contre la gaspillage alimentaire et la qualité de l'alimentation.

❖ Grenoble :

A travers les inter-CVL, une formation des éco délégués a été mise en place. Des outils ont été construits comme une affiche à destination des futurs éco-délégués (annexe 4). Il est important de multiplier les rencontres entre éco-délégués de toutes les instances.

❖ Corse :

La gestion des déchets en Corse est une priorité car les capacités de stockage sont largement dépassées avec les conséquences graves de l'enfouissement sauvage.

Ce problème est à traiter à la source : il faut réduire de manière considérable les déchets envoyés dans les centres de tris.

Les associations, la collectivité de Corse et les élus du CAVL travaillent également ensemble sur la préservation des ressources sous-marines.

❖ Nice :

Les membres du CAVL ont créé création d'un kit éco-lycée distribué dans chaque établissement scolaire : il contient notamment un QR-code renvoyant à une plate-forme contenant des ressources et des exemples d'actions concrètes.

Une infographie « un défi à relever » a été envoyée à tous les établissements

❖ Aix-Marseille :

L'académie collabore avec celle de Nice grâce à des inter-CAVL, pour favoriser la mise en place de projets communs. Pourquoi ne pas labelliser E3D les rectorats eux-mêmes ?

❖ La Réunion :

De plus en plus de lycées sont labellisés E3D, l'objectif est que tous les lycéens réunionnais le soient pour 2022. Lors d'un CAVL, des éco-gourdes ont été distribuées. A terme, tous les lycéens en auront une.

❖ Guyane, Martinique et Guadeloupe :

Chacune des académies a porté des projets différents, comme le déploiement de jardins créoles (mode cultural ancestral privilégiant l'association des cultures pour un bon équilibre et rendement du sol) en Guadeloupe, ou l'organisation d'un forum académique présentant les enjeux de la transition écologique pour les territoires ultramarins en Martinique.

Un CAVL commun aux trois académies se tiendra fin mars. Son objectif sera de porter un regard croisé sur la préservation de la biodiversité (forêt amazonienne, mangroves, milieu marin), sur les capacités de chacun à s'adapter au changement et à faire évoluer les mentalités, les pratiques individuelles et collectives. « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite », Henry Ford.

❖ Poitiers :

Le travail effectué jusqu'à maintenant dans l'éducation nationale est bien mais ce n'est pas suffisant car ce n'est pas complètement en lien avec ce que demandent les jeunes dans la rue (exemple : on ne voit pas de pancartes, « je veux être éco délégué » dans la rue).

Les éco-délégués sont très importants pour les établissements scolaires, mais à l'échelle de notre société, il y a des décisions diplomatiques et politiques qui restent juste dérangeantes, au niveau de la pollution ou des transports. Tout le monde est pour mais il faut aussi que tous s'investissent !

L'élue demande que les référents à l'éducation au développement durable aient des formations complètes et réellement suivies. En chiffres, Poitiers est dans cette dynamique de formation mais dans la réalité peu d'enseignants viennent en réunion et ils ne sont pas informés. Seul un quart seulement sait vraiment ce qu'il fait. Enfin, les élèves ne sont pas assez intégrés dans les travaux sur l'éducation au développement durable. Un travail sur les aires éducatives marines (« vivre la mer ») est mené afin de sensibiliser sur les dangers de la pollution marine.

❖ Bordeaux :

Un inter-CVL réunissant les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers spécial EDD s'est tenu fin novembre, en présence de 550 participants. Il avait pour objectif de comparer et de partager les actions menées. A cette occasion, un livret a été rédigé (annexe 6). La multiplication des éco-délégués est une vraie

réussite.

Limoges :

Il est intéressant de remplacer les forums citoyens par des forums éco-citoyens. Deux élèves sont présents au comité de pilotage académique EDD qui se réunit en moyenne toutes les six semaines. Une cartographie des actions en faveur du développement durable dans l'académie est en cours de réalisation et le projet d'une marche verte réunissant les élèves du premier et du second degré est à l'étude.

❖ Toulouse :

Il est important d'associer les lycéens professionnels dans la démarche E3D car ils s'engagent au quotidien pour des gestes professionnels durables, comme les élèves de CAP fleuriste du lycée professionnel Gabriel Péri de Toulouse qui ont installé un composteur.

❖ Montpellier :

Des visio-conférences thématiques sur l'éducation au développement durable ont été organisées, elles sont accessibles à tous. L'élú remercie les délégués académiques à la vie lycéenne et le délégué national à la vie lycéenne pour leur accompagnement et leur implication.

En conclusion, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat félicite les lycéens pour leur travail et leur mobilisation. Elle indique trois axes de travail pour les mois à venir :

- un travail sur les programmes scolaires,
- un travail sur la formation des enseignants (initiale et continue), avec les partenaires comme Canopé et l'AFD.
- un travail sur le bâti scolaire, une démarche importante pour le ministère : des établissements rénovés, aux normes et en basse consommation.

Le besoin d'une plate-forme nationale avec les actions des établissements et d'échanges entre éco délégués est posé.

La mobilisation de tous les jeunes est à valoriser par un affichage dans les établissements.

Les deux ministères travaillent avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sur un guide de l'éco-délégué.

Tous les acteurs doivent être mobilisés: communauté éducative, ministères, entreprises, associations, etc.

Le prochain temps fort sera le congrès de Marseille au mois de juin qui mettra l'accent sur les combats en faveur de l'économie circulaire, de la gestion de l'eau et de la préservation du patrimoine naturel.

ANNEXE 3

INTERCVL 45 du 12 février 2020 – Lycée Péguy

Premières arrivées des établissements à partir de 9h20. L'accueil s'est fait dans le hall avec viennoiseries, cafés et jus de fruits.

1. Ouverture de l'inter-CVL (10h10)



Les élus CAVL se présentent et expliquent le fonctionnement de la journée.

Photo avec les élus CAVL qui introduit la journée

(photo prise par Sylvain DISSON, DAVL)



Les élus CVL au début de la journée lors de l'introduction de la journée par les élus CAVL. A noter que d'autres établissements (raison de transport) arriveront peu après cette introduction

(photo prise par Sylvain DISSON, DAVL)

Pour les officiels :

- Madame GUGGIARI, DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) Adjointe du Loiret
- Monsieur Philippe PICARD, Conseiller Technique EVS. À la dernière minute, ce dernier nous a informé qu'il ne pourra être présent...
- Monsieur Sylvain DISSON, Délégué Académique à la Vie Lycéenne
- Monsieur Marc DUBOIS, Provisoire du Lycée Charles Péguy

L'ensemble des officiels présents ont eu quelques minutes pour s'exprimer. Ils ont notamment souligné l'importance de l'engagement de l'élève lycéen et les enjeux d'une initiative telle que celle-ci.

2. Les ateliers non-thématiques (10h30)

La constitution des ateliers a été établie en fonction de l'ordre alphabétique des personnes présentes (élus et adultes confondus). Nous vous renvoyons aux pages 3, 5 et 6 concernant l'organisation de cet atelier.

Inter CVL → 12/02/2020 12 élus présents
* Noter sur O'noter non thématique (10h30-11h30)
→ Quels sont les combats sur de CVL ?
↳ Chloé Blain → C.V.L. pas de visibilité, des réunions quasiment au noir, C.V.L. trop infime !
↳ Durzy → C.V.L. pas prêt, idem côté de Charles Péguy.
C.V.L. dans des comités, des événements - sans les représenter.
Dans des comités de M.D.L. est très répété.
↳ François/Marcus, Péguy → de C.V.L. présente le chemin sur de M.D.L. (après avoir vu le M.D.L.)
À Péguy, de M.D.L. dans des projets qui sont assez complétés et réalisés par de C.V.L. (D'ailleurs sur Péguy et Vieux).
↳ Charles Péguy → à son avis, de M.D.L. a été trop au début de C.V.L. qui leur faisait de l'inter, celle-ci, et des démarches ont été faites pour rendre l'usage de C.V.L.
Difficile pour sortir de l'argent sur C.V.L.
→ L'appel à Projets → Chloé Blain résume.
↳ présentation de l'appel à Projets :
→ Quels sont les problèmes majeurs de CVL ?
↳ Finances, culture, manque de visibilité, problèmes avec le personnel, manque de compétences et d'expertise !! À Durzy, les ateliers sont plus développés dans de C.V.L.
Chloé Blain → gros problème avec l'Etat qui ne veut pas aider par d'ailleurs.
Péguy → ils ont depuis même cette année !

Prises de note de Dimitri DUCROT dans l'un des groupes non thématiques.

(scan de ses prises de notes)

Principales problématiques soulevées dans les ateliers :

- calendrier électoral trop lourd renforcé par le rôle des écodélégués qui demeure très flou. Une réflexion est à entamer même à l'échelle du CNVL sur cette remarque, très récurrente au-delà de ce département.
- Des Semaines de l'Engagement qui ne font pas leur effet dans certains établissements avec difficultés dans les professions de foi. Une réflexion est à entamer même à l'échelle du CNVL sur cette remarque, très récurrente au-delà de ce département.
- situation disparate quant à la visibilité des CVL dans les établissements (ex : Durzy & Péguy forte, Château Blanc faible)
- dépendance budgétaire des CVL trop importante et budgets trop faibles donc la

marge de manœuvre des CVL est faible. Parfois la ligne budgétaire CVL dans les établissements est inexistante ou vide. En cela, bien souvent les CVL font appel aux MDL pour financer leurs projets. Les appels à projets du CVL peuvent palier ces difficultés. De plus, il faut accentuer les discussions avec l'intendance pour qu'une réelle ligne CVL alimentée soit bel et bien présente.

- Distinguo CVL-MDL compliqué. Parfois liés, parfois opposés : dur à comprendre ! Conséquence : des lycées où les CVL sont totalement éclipsés par les MDL (et aussi l'inverse !). Guerre entre les deux (exemple de François Villon à Beaugency). Il faut sans doute éclaircir les compétences (via les textes de vie lycéenne) du CVL et de la MDL. La sensibilisation a également un rôle clef.
- Difficultés dans la cohésion du CVL en interne. Formation des élus pas assez importante en fonction des établissements. Mise en réseau entre l'ensemble des élèves engagés insuffisante (éco-délégués, CVL, MDL, délégués...).
- Place du RVL compliquée : intermédiaire entre VP & Proviseur ou non, posture vis-à-vis des élus CVL, parfois un peu dépassé par la charge de travail, forte ou faible implication qui ne sera pas sans conséquence sur la dynamique du CVL

Les élus CAVL ont essayé de proposer des solutions.

3. Les ateliers thématiques (11h40)

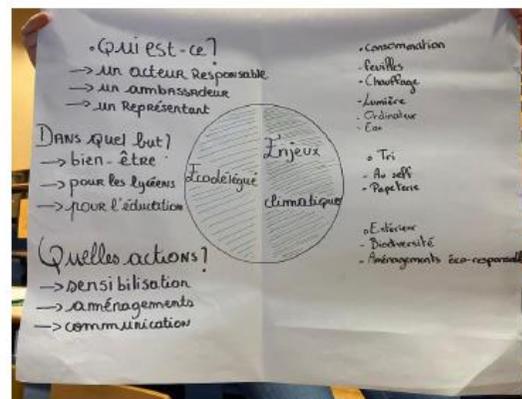
Nous vous redirigeons aux pages 5 et 6 quant à l'animation de ces ateliers. En fin d'après-midi ont eu lieu les restitutions des ateliers devant l'ensemble des élus CVL et des personnels adultes présents durant cet inter CVL.

– Atelier « Enjeux climatiques » animé par Dimitri & Cevdet



L'atelier « Enjeux climatiques » en pleine réflexion

(photo prise par Sylvain DISSON, DAVL)



... et leur belle synthèse émanant de leurs réflexions (les groupes avaient à disposition des grandes feuilles pour réaliser des synthèses visuelles pour la restitution)

(photo prise par Sylvain DISSON, DAVL)

– Atelier « VP-RVL » animé par Giovanni



L'atelier « Vice-Présidents du CVL + Référents Vie Lycéenne » dans ses échanges...

(photo prise par Sylvain DISSON, DAVL)

Synthèse de cet atelier :

- rôle du Vice-Président à renforcer et approfondir. Il doit être la clef de voûte du CVL. Présente-t-il le compte rendu des réunions officielles du CVL au CA ? C'est peu fait malheureusement. Quand cela est fait, c'est à la fin de la réunion (là où généralement tout le monde est fatigué et souhaite que la réunion se termine). En cela, l'élu CVL parle souvent dans le vide avec des représentants adultes qui les écoutent peu. C'est pourquoi il est intéressant que le compte-rendu du CVL soit présenté au début du conseil après la validation du PV du dernier CA afin de capter l'attention de la communauté éducative tout en disposant d'un temps plus

conséquent (même si les ordres du jour sont lourds, le bilan des actions du CVL doit être un point essentiel du CA). A ce titre, les comptes-rendus CVL devraient être affichés dans les établissements au même titre que ceux du CA. Il doit être initiateur de réunions de travail entre les membres élèves du CVL en amont des réunions officielles. Elles doivent se tenir assez régulièrement (1 fois par mois par exemple) et sont animées par le VP du CVL. Si le RVL peut/veut, il peut être présent. Ces réunions permettent de se coordonner dans la réalisation et la mise en œuvre de projets, mieux se connaître entre les membres du CVL et ainsi donner une réelle dynamique au CVL (le rendre utile et actif). Des réunions de travail thématiques (CVL-CESC, CVL développement durable, CVL sur un projet précis) entre quelques membres peuvent être en complément de ces réunions de travail avec toute l'équipe (titulaires & suppléants). C'est le cas aux lycées Durzy, Jean Lurçat et Charles Péguy. Ces idées fonctionnent très bien dans ces établissements.

- **Méthodologie de projet : comment construire un projet CVL ?** La construction d'un projet CVL est essentielle dans la réalisation d'un projet. Le lycée Bernard Palissy de Gien a créé des fiches projets dans lesquelles chaque projet est

développé et qui rappellent les principales questions à se poser (Quand ? Pourquoi ce projet ? Mise en place ? Lieu ? Etc...). Il a été souligné l'importance de renforcer ces initiatives pour mieux structurer les projets des élus. Un exemplaire peut être fait par le CAVL ou par chaque établissement s'il le souhaite. Par ailleurs, Giovanni a expliqué que le CAVL (il y a quelques années) avait construit un document autour de la méthodologie de projet. Il serait intéressant qu'il soit diffusé dans les établissements. Ils s'appellent POMME (Présentation, Objectifs, Moyens, Mise en Œuvre, Évaluation), voir ci-contre.

METHODOLOGIE DE PROJET

Comment construire un projet ? Comment le finaliser ?
 Un temps de formation théorique et pratique. Nous avons abordé la conception mais aussi le volet communication et l'évaluation.

Ce moment de formation, animé par Simon LACOSTE de l'AROEVEN, nous a donné les grandes lignes nous permettant de construire un projet. Bien souvent, nous avons des envies d'entreprendre mais la méthode nous manque et les projets n'aboutissent pas.
 A partir d'un exemple simple, une suggestion du CAVL, par exemple, nous avons appris à mener à bien notre projet en nous posant les bonnes questions et en prenant un peu de recul pour que cela fonctionne :

Exemple d'un projet CAVL :
 Quelles sont les contraintes ? → Loi, ministère et circulaires, redouté, « ce qu'il a au-dessus »
 Pour qui s'adresse le projet ? → CVL, Lycéens « ce qu'il a en-dessous »

Un moyen simple nous permet de ne rien oublier des étapes du projet : le mot **POMME**

1)	P	Préparation, présentation (compréhension, bénéficiaires, avis et opinion publique)
2)	O	Objectifs (répondre à des besoins)
3)	M	Moyens (Budget, logistique, motivations, mobilisation, tout ce dont on a besoin, financier, humain, matériel, ...)
4)	M	Mise en œuvre, Réalisations (Informations, communication, planification, prévoir sécurité, obtenir les accords)
5)	E	Évaluation (pertinence, bilan, bénéficiaire, ...)

Plus précisément, en s'aidant de notre exemple :

1)	P :	constat (besoin), lieu, valeurs à défendre, historique, nombre de demandes associées au projet
2)	O :	rétablir les objectifs (2 ou 3), il faut les réaliser. Ex : CA, Vies ensemble, mobiliser plusieurs personnes, avoir le bac, protéger l'environnement, il faut un verbe d'action.
3)	M :	MDL, CVL, association, pour les moyens financiers (il faut un budget <u>révisé</u>) concret, ressources humaines, soutien des instances, réseaux sociaux, locaux, matériel (bureautique) véhicule.
4)	M :	Planning des tâches, Quand ? Sept à décembre, Nombre de séances, Qui ? Communication, panneau, Ou ? Nom, prénom, Ou ? Bureau, ...
5)	E :	à préparer avant, déterminer des critères qualitatifs et quantitatifs, Chiffrer (nombre de participants, nb d'actions, ...) et qualitatifs pour ce qu'on ne peut pas compter.

Pour la communication, il vaut mieux privilégier les personnes proches (lycéens ...) ☐ Choisir des partenaires qui ont une sensibilité proche de nos propres convictions.

En application, nous avons inventé un petit projet en utilisant cinq feuilles pour les cinq points de la POMME. Nous avons ainsi écrit en quelques minutes trois projets :

- Groupe 1 : Créer dans un lieu d'écoute et d'échange dans le lycée.
- Groupe 2 : Sensibiliser au handicap
- Groupe 3 : Bal du lycée

(PVS) : C'est une formation indispensable. Il s'agit de se questionner : pourquoi on va concevoir un projet et quelle en sera la plus-value ? L'évaluation est partie intégrante d'un projet solide. On pourra réinvestir les succès.

CAVL de l'Académie d'Orléans-Tours COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 MARS 2017 Page 1/1

- **Semaines de l'Engagement, Relation avec les CVC.** Ces semaines ne sont pas suffisamment mises en valeur. Réflexion sur une meilleure mise en valeur de ces semaines : intervention dans les classes de seconde ? Présentation de la vie lycéenne à la rentrée et à la pré-rentrée des personnels de l'établissement ? La formation à la pré-rentrée permettrait à l'ensemble de la communauté éducative de comprendre l'importance de l'engagement lycéen dans l'épanouissement et l'émancipation de l'élève. Les Conseils de Vie Collégienne et les collèges peuvent également être sensibilisés en amont de leur entrée au lycée sur l'engagement lycéen. Des élus lycéens peuvent intervenir dans les collèges de secteur (de plus, cela est valorisé dans l'appel à projet du CAVL « Participation d'élèves du CVL à la présentation de la vie lycéenne »). Tout cela dans le but que leur engagement se pérennise au lycée et que cela suscite vocation chez de nombreux collégiens pour ne pas percevoir le lycée comme de longues journées où l'on va exclusivement en cours.
- **Élections : un calendrier trop lourd, un mode d'élection du VP qui change tout le temps.** Les modalités d'élection du VP ont beaucoup évolué ces dernières années et peu s'y retrouvent : élection en AG des délégués, désignation en son sein... ? Les modes d'élection sont très différents selon les établissements dû aux changements réguliers des textes. Néanmoins, trop d'élections s'enchaînent (et surtout en AG des délégués). Une réflexion à plus grande échelle est souhaitée afin de faciliter les modes d'élection.
- **Fonds de Vie Lycéenne et initiatives pour financer des projets :** des budgets CVL soit inexistant soit très faibles. Des initiatives comme le « Budget Participatif » (qui aujourd'hui ne fonctionne qu'avec des projets sur le développement durable) sont à développer et généraliser. Elles permettraient aux CVL d'alimenter leurs fonds et d'avoir une plus grande aura sur ses projets à grande échelle.
- **Investissement des Référents Vie Lycéenne (RVL) :** parfois assez débordés, ne serait-ce pas pertinent d'avoir 2 référents vie lycéenne (comme au lycée Bernard Palissy par exemple) : 1 CPE + 1 Assistant d'Éducation. L'Assistant d'Éducation pourrait (en ayant plus de temps) davantage suivre les projets du CVL (assister à leurs réunions de travail, alimenter leurs réflexions...) qui contribuerait à le dynamiser. Il est également à noter que son engagement est assez différent selon les établissements (et de fait selon les personnalités des CPE, généralement RVL) : certains font le choix d'intervenir régulièrement dans les travaux du CVL (pour aider les élus comme au lycée Bernard Palissy ou Château Blanc) qui manque de cohésion ou d'autres interviennent peu régulièrement car les élus CVL se débrouillent bien seuls (comme au lycée Charles Péguy ou à Durzy).

– Atelier « Égalité & Tolérance » animé par Romane & Arthur



L'atelier « Égalité & Tolérance » dans ses échanges... (photo prise par Sylvain DISSON, DAVL)

Synthèse de cet atelier :

Les participants ont tour-à-tour expliqué les différents problèmes de discriminations auxquels ils sont confrontés dans leur établissement et l'ensemble du groupe a réfléchi à différents moyens d'y répondre si aucune solution n'avait pas déjà été mise en place.

- Le premier problème évoqué était la discrimination de sexe liée notamment à l'usage des sanitaires. Dans certains établissements, on compte davantage de toilettes pour les filles que pour les garçons. Il arrive également que les portes savons soient moins souvent remplis dans les toilettes des garçons. Un autre problème lié aux sanitaires se pose pour les personnes transgenres ou non-binaires qui ne savent pas dans quelles toilettes se rendre. La solution proposée est, pour les établissements en ayant la possibilité, d'instaurer des sanitaires non-genrés (cette solution est déjà mise en place dans certains lycées du département). Toujours sur la question des sanitaires, certains établissements ont mis en place des boîtes de collecte de protections hygiéniques dans les toilettes des filles. Il s'agit d'une boîte dans laquelle les élèves peuvent déposer et prendre des protections à usage unique pour répondre à des problèmes de précarité ou simplement de nécessité ponctuelle. Toutefois, il semble que les élèves ne soient pas victimes de comportements ou de remarques sexistes violentes.
- Les discriminations contre la communauté LGBT+ était le deuxième problème évoqué. Une solution pour encourager la tolérance a été proposée par un établissement qui a prévu de s'associer au club cinéma du lycée. L'idée est de programmer des films sur l'homophobie et la transphobie pendant une semaine.
- Un troisième problème évoqué est l'absence d'aide mise en place pour les élèves souffrant de maladies telles que la dyslexie ou la dysgraphie. Aucune solution n'a été

proposée mais il semble important de souligner que ces élèves sont mis à l'écart et qu'ils ne disposent pas suffisamment d'aide.

- La discrimination entre les différentes formations du système scolaire semblait être un problème concernant l'ensemble des établissements. Certaines filières sont fortement dévalorisées que ce soit dans l'enseignement professionnel, technique ou général. Les tensions sont particulièrement présentes dans les lycées polyvalents ou lorsque des lycées généraux et professionnels se côtoient. Le travail du ministère a été remarqué par les élèves notamment des CVL mais la dissolution de ces préjugés va prendre un certain temps. Certains CVL de lycées professionnels ont essayé de travailler avec les CVL des lycées généraux environnants et vice-versa ; cependant la collaboration semble difficile.
- Enfin le dernier problème évoqué était la difficulté d'intégration des élèves étrangers ou des élèves d'origine étrangère. Des participants ont raconté la situation de leur établissement et nous ont expliqué comment ils essayaient d'aider ces élèves. Ces derniers peuvent avoir besoin d'argent pour du matériel scolaire ou des vêtements, ils peuvent avoir besoin d'aide pour des cours de langue ou encore pour des tâches administratives. Le CVL peut mener des actions pour les aider à s'intégrer au sein du lycée mais les élèves peuvent aussi mettre en place des actions par eux-mêmes voire demander de l'aide à des associations spécialisés ou bien utiliser les médias pour faire entendre leurs problèmes.

– Atelier « Communication » animé par Rachèle

Synthèse de cet atelier :

La communication est la base essentielle des CVL. Les échanges ont porté sur les différentes façons de communiquer au sein de nos lycées et quels étaient les points forts et les points faibles de notre communication. Généralement, les informations étaient bien transmises mais dans le cadre de la réforme du baccalauréat, un manque d'information a été constaté (sur le grand oral, les dispositifs mis en place pour les redoublants de terminale...). Les moyens de communication les plus pratiques des CVL étaient différents selon les établissements : les réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Snapchat...), des affiches à la vue de tous, les délégués de classe et beaucoup Pronote. La création de réseaux sociaux des CVL dans les établissements est à favoriser afin de toucher le jeune public lycéen. Le renforcement de la communication des actions de la Vie Lycéenne via l'ENT / Pronote est également à envisager.

La communication transite également par les réunions d'information ; notamment les réunions du CVL. Dans certains établissements, il n'y avait pas beaucoup de réunions (2 ou 3 fois par mois), alors que pour d'autres, elles sont plus fréquentes (1 à 2 fois par semaines). Encourager les réunions entre les élus CVL (cf. synthèse atelier « RVL-VP ») est également à souligner. Grâce à ces nombreuses réunions et les moyens de communication, il est plus

simple de communiquer entre nous, membre du CVL, mais également avec la communauté éducative et les élèves.

4. Repas (12h40)

5. [Modification du programme initial] - Préparation du prochain CAVL (14h)
Intervention du DAVL.

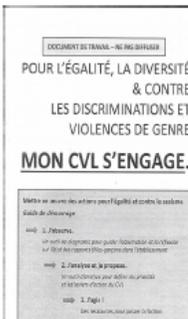
– Plan « Internat du XXIe siècle »

Le DAVL a présenté le plan ministériel « pour l'internat du XXIe siècle ». Consultation à l'attention des établissements jusqu'à fin mars (31 mars date butoir pour faire remonter des propositions).

Quelques doutes et inquiétudes vis-à-vis de ce plan ministériel :

- Esprit de cohésion brisé par cet « internat à la carte ». L'internat est aujourd'hui une « deuxième famille » et ces « internes provisoires » pourraient casser cette cohésion
- quels sont les critères pour entrer dans l'internat si trop de monde souhaite y entrer ?
- L'internat ne va-t-il pas devenir un « dortoir géant » ou comparable à un hôtel dans lequel on viendrait passer que quelques nuits ?

– Égalité, mon CVL s'engage !



Questionnaire ci-contre.

Remplissage du questionnaire, diagnostic des situations de chaque établissement concernant les enjeux d'égalité, de discrimination etc...

6. [Modification du programme initial] - Restitution des ateliers thématiques (15h30)

voir point 3. avec les différents ateliers et leurs synthèses.

7 – Fin de la journée (15h50)

La fin de la journée a dû être légèrement avancée pour raison de transport de beaucoup d'établissements.



Création d'un campus des métiers et des qualifications d'excellence PatMAT (Patrimoines, Métiers d'art et tourisme) en Centre-Val de Loire

La région académique Centre-Val de Loire et la région Centre-Val de Loire, aux côtés de multiples partenaires du monde professionnel, éducatif et social, ont impulsé la création d'un « Campus des métiers et des qualifications : PatMAT « Patrimoines, métiers d'art et tourisme », qui sera labellisé le jeudi 6 février 2020 « Campus d'excellence » par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

La raison d'être du Campus

Le périmètre du campus est composé de métiers œuvrant au service la valorisation du patrimoine. Ce sont des métiers qui relèvent bien souvent, du fait de la présence de savoir-faire d'exception, du patrimoine immatériel (les métiers d'art, la gastronomie mais aussi certains métiers du bâtiment tels les tailleurs de pierre, ou du paysage tels les jardiniers du patrimoine).

Ces métiers sont nombreux en raison d'une activité professionnelle inscrite au sein d'une région dotée d'un patrimoine d'une richesse exceptionnelle, avec des sites reconnus au niveau mondial par l'Unesco.

Ces métiers partagent également des problématiques communes appelant des réponses communes : une faible visibilité des acteurs, un déficit d'attractivité des emplois, des modes d'apprentissage qui se perdent, un vieillissement des salariés et des chefs d'entreprises et une faible rentabilité des secteurs.

L'objet de ce campus est d'apporter des réponses éducatives à ces problématiques impliquant les professionnels et la recherche et de contribuer au soutien d'un modèle économique, à l'échelle de la région.

L'offre de formation

L'offre de formation va du CAP aux masters spécialisés dans le patrimoine (université de Tours). Elle couvre tous les champs sectoriels du campus : métiers du bâtiment, du paysage, métiers d'art, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme. On peut citer, pour illustrer, les formations suivantes :

<p>CAP Arts et technologies de la bijouterie CAP Tailleur de pierre Bac pro Cuisine Bac Pro aménagement Paysagers BP Sommellerie</p>	<p>BTS Tourisme Diplôme national des métiers d'art et du design (bac+3) Licence Professionnelle gestion des établissements hôteliers et de restauration Master métiers de la science des patrimoines</p>
--	---

Les partenaires internationaux

Ils sont particulièrement nombreux et ne peuvent pas être tous cités. Néanmoins, un accent est mis sur le renforcement et le développement de partenariats forts, sur des problématiques spécifiquement patrimoniales.

Au plan de l'académie, le Land de Saxe-Anhalt, la Toscane, les Abruzzes, la Catalogne sont prioritaires, bien que non exclusives, en raison de la présence de patrimoines remarquables.

De nombreux accords bilatéraux ont lieu avec l'ensemble des pays européens, dans le cadre d'échanges d'élèves ou de PMFP dont certains porteurs de projets ambitieux, notamment en Belgique.

De par son activité, l'Université est par ailleurs ouverte sur la quasi-intégralité du monde.

Deux lieux emblématiques incarneront la vitrine régionale des métiers en accueillant tout type de public autour de diverses manifestations scientifiques et culturelles, croisant les regards sur les différents métiers du campus : expositions, formations, séminaires, centre de ressources, restaurant...

La Villa Rabelais, lieu historique abritant l'IEHCA et la cité de la gastronomie.

Campus des métiers et de l'artisanat de la CRMA, au cœur des métiers rares

LES CONTOURS DU PROJET GLOBAL

Un Grand Collège de Sciences doit à la gastronomie, son cadre et ses particularités architecturales de manière que son usage s'inscrive pleinement dans le Cadre européen relatif à l'enseignement supérieur du domaine des Sciences (CES) (2014).

Il se structure autour de trois espaces principaux :

- 1) Campus Food/Culture
- 2) Le pôle Sciences
- 3) Espace de Regard Gastronomie/Art/Design
- 4) Le pôle Sciences Gastronomie



- des plateaux techniques pour l'apprentissage de métiers rares.
- une surface adaptée aux expositions des métiers d'art
- Un lieu d'hébergement important

Ce second lieu totem remplira deux fonctions complémentaires à la Villa Rabelais :

- Construire un lieu de vie et de mémoire des métiers en danger : ressources, fond d'archives ;
- Adopter un modèle de formation permettant la survie des formations en danger, en s'imposant comme référent expert sur le territoire national et international
- Être un lieu d'accueil et d'hébergement pour les invités du Campus, en lien avec son espace d'hébergement et de restauration.

Les 3 actions phares

Le Campus porte une diversité d'actions concourant à l'affirmation d'un modèle économique durable pour la Région Centre-Val de Loire, exportable sur d'autres régions nationales ou internationales. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer trois axes forts de développement.

La création d'une plateforme de formation numérique, en partenariat avec l'ARD Intelligence des patrimoines, afin d'inscrire les formations dans une logique tout au long de la vie mais également de démocratiser l'accès à la connaissance et à la culture en tout point du territoire régional. Il s'agit de faire de cet éclatement du territoire régional une force pour la modernisation de l'enseignement mais également pour les transferts de technologie. Cette plateforme incarne l'étroite collaboration entre enseignement, recherche et professionnels.

La création des chantiers d'insertion école, entreprise et recherche, sur des sites historiques d'exception, en France et à l'étranger, associés à des modules de formation accélérés en langue. Les arts de vivre et les métiers d'art permettent d'ouvrir le Campus sur des échanges réciproques avec les professionnels et les structures de formation, en France (par exemple Chambord) et à l'étranger (par exemple les Abruzzes ou la Toscane). Ils permettent d'être en contact avec une diversité de pratiques et de cultures professionnelles et de diffuser des savoir-faire régionaux. Grâce à l'implication des professionnels, la restauration du patrimoine, les apports éducatifs et la découverte des métiers vont de pair. Le volet international de ces opérations est essentiel car il contribue par ailleurs à la consolidation d'une citoyenneté européenne chez les jeunes apprenants.

La valorisation des métiers par des actions ciblées sur les collèges (outils en réalité augmentée, visites et pratiques sur des chantiers historiques, formation des professeurs principaux aux différents métiers) et la co-construction (établissements, université, institutionnels, milieux-socio-économiques), d'un web-documentaire interactif de valorisation des métiers au travers de l'histoire, du patrimoine et plus généralement de la culture régionale, à des fins pédagogiques mais également touristiques.

Janvier 2020

ANNEXE 5

REPARTITION DES FONDS DE VIE LYCEENNE

DPT	Sigle	Nom	INTITULE DU PROJET	Subventions attribuées
18	LGT	ALAIN FOURNIER		
	LGT	MARGUERITE DE NAVARRE	Création d'un lieu propice aux échanges - MDL	430,00 €
	LGT	JACQUES COEUR		
	LPO	PIERRE-EMILE MARTIN	Je pédale pour l'environnement	513,00 €
	LP	JEAN DE BERRY	Eco-Reporter	601,00 €
	LP	JEAN MERMOZ	Collecte citoyenne des déchets	430,00 €
	LGT	JEAN MOULIN		
	LP	JEAN GUEHENNO	Ballot Bin	404,00 €
	LP	JEAN MOULIN		
	LGT	EDOUARD VAILLANT	Education au développement durable	557,00 €
	LPO	HENRI BRISSON	<i>Henribrisson nous de nos différences mutuelles !</i> & Créer un kamishibaï citoyen	619,00 €
	LP	JACQUES COEUR		
	LP	VAUVERT		
28	LGT	MARCEAU		
	LP	DU BATIMENT PH DE L ORME	Bal de promo des terminales inter lycée	338,00 €
	LGT	EMILE ZOLA	Mise en place de 2 cendriers sondages	257,00 €
	LGT	ROTRON		
	LPO	EDOUARD BRANLY	Projet Graff	316,00 €
	LP	MAURICE VIOLLETTE	Amélioration des locaux de la MDL	250,00 €
	LGT	REMI BELLEAU		
	LPO	JEHAN DE BEAUCE		
	EREA	FRANCOIS TRUFFAUT		
	LP	JEAN FELIX PAULSEN		
	LP	ELSA TRIOLET		
	LP	GILBERT COURTOIS		
	LP	SULLY	Sortie éducation à la citoyenneté	283,00 €
	LGT	FULBERT	Casiers pour les délégués	436,00 €
	LPO	SILVIA MONFORT	Mieux vivre ensemble au lycée Monfort	250,00 €
36	LG	ROLLINAT	Tous en scène	478,00 €
	LP	CHATEAUNEUF	Rendre le foyer plus vivant	428,00 €
	LPO	PASTEUR	Aménagement du foyer	537,00 €
	LGT	JEAN GIRAUDOUX	Formation Premier secours C1	412,00 €
	LGT	PIERRE ET MARIE CURIE	Aménagement du parc du lycée	469,00 €
	LP	LES CHARMILLES		
	LPO	GEORGE SAND	Création d'une salle Zen	382,00 €
	LPO	BALZAC - D'ALEMBERT	Graff citoyen	458,00 €
	LPO	BLAISE PASCAL	Plastic Attack à Blaise	535,00 €

	EREA	ERIC TABARLY		
37	LGT	LEONARD DE VINCI		
	LPO	FRANCOIS RABELAIS	L'art engagé, une manière innovante de lutter contre les inégalités	443,00 €
	LPO	THERESE PLANIOL	Représentation musicale dans le cadre de la Flac	360,00 €
	LP	FRANCOIS CLOUET	Développement du volet DD au sein du lycée	513,00 €
	LGT	DESCARTES		
	LGT	BALZAC	Suite de la rénovation du foyer des élèves	250,00 €
	LGT	CHOISEUL	Bal de fin d'année des terminales	333,00 €
	LGT	GRANDMONT	Installation d'une fontaine à eau	333,00 €
	LGT	PAUL-LOUIS COURIER		
	LP	ALBERT BAYET	Mise en valeur d'affiches objectives de DD	425,00 €
	LP	GUSTAVE EIFFEL		
	LP	MARTIN NADAUD	Labelisation E3D 1er palier	393,00 €
	LP	VICTOR LALOUX	Projet structures de tri	404,00 €
	LP	D ARSONVAL		
	LP	HENRI BECQUEREL		
	LP	JOSEPH CUGNOT	Semaine de lutte contre le harcèlement	360,00 €
	LP	JEAN CHAPTAL		
	LP	BEAUREGARD		
	LGT	JEAN MONNET	Panthéon + Maison de la radio	535,00 €
LGT	JACQUES DE VAUCANSON	Espace commun de vie à l'internat	371,00 €	
41	LPO	AUGUSTIN THIERRY		
	LGT	FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES		
	LGT	CLAUDE DE FRANCE		
	LPO	RONCARD	Prévention par les pairs des consommations de substances psycho actives	513,00 €
	LP	ANDRE AMPERE	Tri sélectif du papier dans les classes	382,00 €
	LP	DENIS PAPIN	Radio Papin	535,00 €
	LP	VAL DE CHER	Protection de l'environnement et développement durable	535,00 €
	LP	SONIA DELAUNAY		
	LPO	HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE	Carnaval	513,00 €
	LGT	CAMILLE CLAUDEL		
45	LGT	BERNARD PALISSY	Réaménagement du CDI	447,00 €
	LGT	EN FORET		
	LGT	DURZY	Flac sur le thème du cinéma	557,00 €
	LP	JEANNETTE VERDIER		
	LGT	POTHIER	Clean-Walk	338,00 €
	LPO	JEAN ZAY	Pédale et Charge !	491,00 €
	LPO	BENJAMIN FRANKLIN		

LGT	DUHAMEL DU MONCEAU		
LP	GAUDIER-BRZESKA	Gaudier se met au tri	404,00 €
LP	MAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE	Du repos, pas des mégots ! / Travailler et se reposer mais pas dans les déchets !	377,00 €
LP	JEAN DE LA TAILLE	Journal du lycée - vie lycéenne et sensibilisation au monde	480,00 €
LGT	VOLTAIRE		
LP	PAUL GAUGUIN	Action de sensibilisation à l'écologie et à la protection de l'environnement	261,00 €
LP	MARGUERITE AUDOUX		
LP	JEAN LURCAT	Bal de fin d'année	393,00 €
EREA	SIMONE VEIL		
LP	HOTELIER DE L'ORLEANAIS		
LP	CHATEAU BLANC	Mieux vivre son lycée -aménagement des espaces	447,00 €
LGT	JACQUES MONOD	Graff' éphémère pour les 30 ans du lycée	393,00 €
LPO	MAURICE GENEVOIX	Lutte contre le harcèlement	294,00 €
LGT	FRANCOIS VILLON	Action de développement durable et biodiversité	415,00 €
LGT	CHARLES PEGUY	Réaménagement de la salle d'étude. Redonner une dynamique aux espaces de vie des élèves	526,00 €